



## DÉBATS &amp; ANALYSES

# Pourquoi la colère des « gilets jaunes » ignore-t-elle le patronat ?

Le sociologue Michel Offerlé relève que, dans la crise actuelle, il n'y a que rarement de stigmatisation spécifique du patron, au grand soulagement du Medef. Seule la base entrepreneuriale du macronisme pourrait en sortir fragilisée

Par MICHEL OFFERLÉ

**O**n pourrait aller devant le Medef, c'est juste à côté», suggère un manifestant, samedi 24 novembre, à Niort. Réponse de son voisin de cortège: « C'est quoi, le Medef? » Cette remarque, rapportée dans *La Nouvelle République*, n'est pas seulement anecdotique. Il suffit de balayer les appels des « gilets jaunes » depuis un mois pour voir que les chefs d'entreprise, les entreprises et a fortiori les organisations patronales, ne sont qu'incidemment mis en cause, et la plupart du temps ignorés.

Cela a été corroboré le 12 décembre par le président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, lorsqu'il a relevé que « le siège du Medef, avenue Bosquet, à Paris, souvent la cible des manifestations de travailleurs, a été totalement épargné par les "gilets jaunes" et par les violences au cours des samedis successifs d'événements parisiens ». Avant de glisser que le samedi précédent, un cortège de « gilets jaunes » était passé sans s'arrêter avenue Bosquet; seul l'un d'entre eux avait été pris « d'un besoin pressant » sur la vitrine de l'organisation. Et le président du Medef d'ajouter qu'il ne savait pas s'il s'agissait là « d'un acte révolutionnaire » ou pas.

Dans tous les conflits sociaux d'envergure, le « patronat » a été pris à partie, parce que les origines mêmes du mouvement se trouvaient inscrites dans les rapports sociaux de travail; soit parce que la responsabilité des « patrons » de façon globale était mise en cause puisqu'ils étaient rendus responsables des mesures prises par le gouvernement, soit parce que, de manière générale, tout gouvernement ne pouvait être que l'exécuteur de la volonté patronale.

Dans la crise des « gilets jaunes », rien de tel. Il y a bien une multitude de revendications, parfois contradictoires, qui sont exprimées. Elles stigmatisent d'abord le mépris social de classe, qui sert d'amplificateur à la propagation d'un sentiment d'injustice, focalisé sur des mesures qui touchent très directement le quotidien des intéressés. Elles prennent pour cible Emmanuel Macron en tant que « président des riches », les hommes politiques en général, les sénateurs, et aussi les riches – notamment au travers de la revendication d'une justice fiscale (rétablissement de l'ISF, voire taxe sur le kérosène ou sur les GAFA).

## MOUVEMENT HÉTÉROGÈNE

Par ailleurs, les manifestations se sont portées, notamment à Paris, dans les quartiers bourgeois. Il n'y a



que rarement de stigmatisation spécifique du riche en patron. Il n'y a que peu de dénonciation des salaires des grands patrons, alors même que, parallèlement au mouvement, fin novembre 2018, se produit l'arrestation de Carlos Ghosn. Il n'y a pas de demande articulée de « *salary maximum* », alors même que certains demandent une « *baisse significative de toutes les rentes des élus et hauts fonctionnaires* ». Il n'y a pas non plus de réclamation concernant la vie au travail ou la répartition du pouvoir dans l'entreprise.

Cela tient sans doute au fait que les « membres » du mouvement sont hétérogènes politiquement (lorsqu'ils sont politisés) et socialement (retraités, chômeurs, travailleurs pauvres, voire petits entrepreneurs ou autoentrepreneurs fragiles). Ils ne se reconnaissent pas dans les césures habituelles des luttes sociales françaises et sont pour la plupart très éloignés des symboles, du vocabulaire et des répertoires d'action de cette histoire sociale classique. Même si un mois de mobilisation a pu rapprocher les répertoires, aboutir à la réinvention de modes de protestation et à politiser nombre d'entre eux. Mais hors des clivages traditionnels.

Cette extraterritorialité de l'entreprise a pu rassurer les entrepreneurs et leurs porte-parole. Certes, plus la situation dure, avec ses blocages et ses violences et dégradations du samedi, plus les chefs d'entreprise s'inquiètent des effets à court terme sur l'activité économique et sur les menaces que peuvent faire courir cette agitation impalpable et potentiellement insurrectionnelle, sur la croissance ou sur la stabilité même du régime social et politique.

Comme dans toute crise sociale, la parole patronale est difficilement audible. La ligne de défense progressivement relayée dans les divers médias a repris quelques thématiques en boucle : il faut revenir au calme et à l'activité normale, l'entreprise n'est pas visée par ce

l'entreprise n'est pas visée par ce mouvement (« *c'est au départ une révolte d'automobilistes* », rappelle le président du Medef, tout en reconnaissant que son mouvement aurait dû s'apercevoir que 70 % des salariés vont au travail en voiture, et font « *en moyenne 44 kilomètres par jour* » ; les entreprises ne sont donc pas en cause et ne doivent pas être « *prises en otage* » par le mouvement ni en être « *les victimes collatérales* »). La question se situe donc au niveau du pouvoir politique, d'autant plus que la marge de manœuvre des entreprises est déterminée par la concurrence. Leur compétitivité, qui a commencé à être restaurée par les mesures du gouvernement Macron et qui sera confortée par les mesures prévues pour l'avenir proche, leur interdirait le moindre écart sur la question du pouvoir d'achat.

#### SOULAGEMENT

D'où le soulagement face aux tentatives, même tardives, de gestion de crise mises en œuvre par l'exécutif : retour à une consultation des corps intermédiaires, accroissement considéré comme temporaire du déficit budgétaire pour tenter de régler la crise, exemption de tout effort demandé aux entreprises (sinon une prime facultative), maintien des allègements prévus. Les membres les plus classiques du patronat insistent sur l'indispensable dégrèvement fiscal, comme les « gilets jaunes » d'ailleurs, puisque certains d'entre eux plaident aussi pour la « *baisse des charges patronales* ». Les membres les plus macronistes de ce patronat s'appuient sur la situation de crise pour appeler à une réflexion, déjà entamée lors de la loi Pacte, sur ce que devrait être une entreprise au-delà de la satisfaction des demandes des actionnaires.

On sait qu'Emmanuel Macron a été soutenu par une partie des chefs d'entreprise qui adhèrent à une promesse de transformation « *pro-business* » de la société française. Il a été rejeté par nombre de chefs de

petites entreprises se reconnaissant dans Marine Le Pen. L'actuelle mobilisation a accru le nombre de ces détracteurs opposés aux gros, économiquement et politiquement. De nombreux chefs d'entreprise, plus proches de François Fillon, ont pu se retrouver dans les mesures prises en 2017-2018. Ils ont pu aussi le créditer d'un accomplissement de ses fonctions régaliennes malgré ce qu'ils dénoncent son « *étatisme* » et son incapacité à vider les écuries d'Augias de l'Etat.

La crise actuelle a démonétisé la personne et la fonction à leurs yeux ; désormais, la base entrepreneuriale du macronisme est friable de ce côté-là aussi. Le cantonnement actuel des revendications des « gilets jaunes » n'exclut pas la crainte d'une incapacité à poursuivre son agenda, ce qui obérerait déjà la fin du quinquennat. Pour ne rien dire de l'éventuel « acte VIII » d'un mouvement dont toutes les potentialités ne sont pas épuisées, et qui pourrait retrouver les voies de la question sociale. La question patronale pourrait alors revenir en première ligne. ■



**Michel Offerlé**, sociologue, est professeur émérite à l'ENS. Il a notamment publié « *Les Patrons des patrons. Histoire du Medef* » (Odile Jacob, 2013) et dirigé en 2017 « *La Profession politique. XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles* » (Belin) et « *Patrons en France* » (La Découverte)